

MAIRIE DE CREULLY-sur-SEULLES  
Police Municipale  
37 Place Paillaud creully  
  
14480 CREULLY-sur-SEULLES  
P.V. N° 11/2023

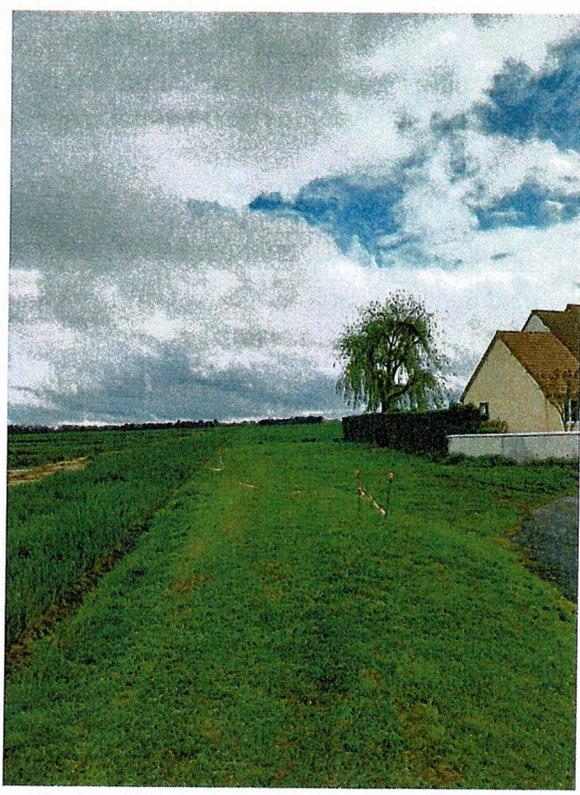
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
  
Projet d'aliénation du chemin rural n°15

Le dix huit avril deux mille vingt trois à onze heures  
Nous soussigné LOUAZE Christophe, brigadier de police municipale en résidence à CREULLY-sur-SEULLES, sous le contrôle de monsieur le Maire de la commune de CREULLY SUR SEULLES, officier de police judiciaire.  
Nous trouvant au bureau de notre Mairie à CREULLY-sur-SEULLES 14480, rapportons les opérations suivantes :

**Le vendredi quatorze avril deux mille vingt trois à quinze heures** en service dans la commune de CREULLY-sur-SEULLES, constatons les faits suivants :

La délimitation physique par rubalise du chemin rural n°15 concernant le projet d'aliénation dudit chemin.

Cliché n°1



Fait à CREULLY-sur-SEULLES le dix huit avril deux mille vingt trois à onze heures et cinq minutes.

Le policier municipal

Monsieur le Maire

Destinataires  
Monsieur le Maire .....CREULLY-sur-SEULLES  
  
Archives

Date de clôture  
Le 18 avril 2023

Vu et transmis par :  
Ozenne Thierry Maire de la commune

MAIRIE DE CREULLY-sur-SEULLES  
Police Municipale  
37 Place Paillaud creully  
  
14480 CREULLY-sur-SEULLES

PROCES VERBAL D'ENQUETE PRELIMINAIRE  
  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

P.V. N° 13/2023

O B J E T : Constatations d'affichage de l'avis d'enquête publique relative à l'aliénation du chemin rural n°15

Le vingt cinq avril deux mille vingt trois à douze heures.  
Nous soussigné LOUAZE Christophe, brigadier de police municipale en résidence à CREULLY-sur-SEULLES, sous le contrôle de monsieur le Maire de la commune de CREULLY SUR SEULLES, officier de police judiciaire.  
Nous trouvant au bureau de notre Mairie à CREULLY-sur-SEULLES 14480, rapportons les opérations suivantes :

**I/ PREAMBULE**

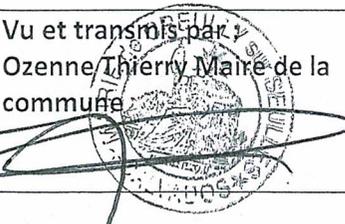
Le lundi vingt-quatre deux mille vingt-trois à quinze heures et cinq minutes en service dans la commune de CREULLY-sur-SEULLES, agissant selon la demande de monsieur Thierry OZENNE, Maire de la commune, Officier de police Judiciaire, nous nous transportons rue Guy de Maupassant afin de constater l'affichage de l'avis d'enquête publique relative à l'aliénation du chemin rural n°15 situé rue du Grand Clos, commune de CREULLY SUR SEULLES.

**II/ CONSTATATIONS**

Constatons la présence d'un panneau avec l'affichage de l'enquête publique relative à l'aliénation du chemin rural n°15, informant la population que l'enquête se déroulera du 10 mai 2023 au 24 mai 2023 dont le siège se trouvera à la maire de CREULLY SUR SEULLES, 37 place Edmond Paillaud.

Cliché n°1



Destinataires <b>Monsieur le Maire .....CREULLY-sur-SEULLES</b>  Archives	Date de clôture <b>Le 25 avril 2023</b>	Vu et transmis par <b>Ozenne Thierry Maire de la commune</b> 
--	--	---

Fait à CREULLY-sur-SEULLES le vingt cinq avril deux mille vingt trois à douze heures et dix minutes.

Le policier municipal

Monsieur le Maire

